



**Région
Hauts-de-France**

**Association des Maires
du Pas-de-Calais**

LES DISPOSITIFS À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS



Ambition REV3

Rev3 c'est la transition écologique au service de la transition économique de la Région et de son attractivité.

Pour cela, la Région met à disposition un certain nombre d'outils et de référentiels à destination des **collectivités**, des **entreprises** ou **autres acteurs**.
Parmi ces outils existe une bibliothèque complète de référentiels rev3.

Posez vos questions : Rev3@hautsdefrance.fr



Un Appel à Projets « Décarb Hauts-de-France » lancé le 20/04/2026

- ➡ **Pour quoi ?** Lever les freins et accélérer l'innovation dans les domaines de l'efficacité et du mix énergétique
- ➡ **Pour qui ?** Collectivités et leurs groupements.. et grandes entreprises volet « études » uniquement
- ➡ **Combien ?** 50% max – 50 k€ max pour les études pré-opérationnelles et 200 k€ pour l'investissement

<https://rev3.hautsdefrance.fr/referentiel-rev3-achat-public/>

La politique d'Aides aux Communes et aux Territoires (ACTes)

3 dispositifs complémentaires à destination des communes et des intercommunalités :

FAPL : Fonds D'Appui aux Projets Locaux

FSPS : Fonds de Soutien aux Projets Structurants

ACV-CVCB : Redynamisation commerciale et économique des centres-villes et centres-bourgs

Contact : ACTes@hautsdefrance.fr

Dépôt des dossiers : <https://aides.hautsdefrance.fr>

La politique d'Aides aux Communes et aux Territoires (ACTes)

Fonds d'Appui aux Projets Locaux (FAPL)

Pour qui ?

Communes - 2 000 hab.

Quoi ?

Appel à projets

Quand ?

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2026

Combien et pour quoi ?

Taux : 25% dép. éligibles

Plafonds :

→ 20 000 € : bâtiments communaux, espaces publics, mobilités actives, aires de jeux...

→ 50 000 € pour la rénovation énergétique

→ Jusqu'à 100 000 € pour les projets exemplaires

Quelques exemples

→ Construction d'un bâtiment public pour y accueillir la Mairie à **Ferfay**

→ Désimperméabilisation/végétalisation de l'espace public à **Averdoingt**

→ Aménagement d'une aire de jeux à **Moulle**

→ Valorisation et sécurisation des abords de l'école à **Hesdigneul lés Boulogne**

La politique d'Aides aux Communes et aux Territoires (ACTes) Fonds de Soutien aux Projets Structurants (FSPS)

Pour qui ?

Communes et interco

Quoi ?

Appel à projets
Projets à rayonnement
supracommunal + Rev3

Quand ?

AAP 2025-2026 clos

Combien ?

Taux : 25% dép. éligibles

- Subv. max : 500 000 €
- Coût mini.: 200 000 €
- Jusqu'à 700 000 € et taux de 30% pour les projets d'excellence ou portés par les collectivités au potentiel financier < à la moyenne régionale

Quelques exemples

- Construction d'un bâtiment public destiné à l'école de musique intercommunale à **Fruges**
- Construction d'une cuisine centrale d'enjeu intercommunal à **Arques**
- Réhabilitation énergétique globale d'un bâtiment scolaire intercommunal à **Pas en Artois**

Contact : ACTes@hautsdefrance.fr - <https://aides.hautsdefrance.fr>

Les principales aides régionales aux collectivités

SPORT : les équipements sportifs

Equipements Sportifs de Proximité 2

Qui ? Les collectivités, les universités et les asso sportives propriétaires

Quand ? Appel à Projet 2025-2026 clos

1/ Equipements Sportifs en Accès Libre (ESAL)

Les nouveautés :

- Intégration de la rénovation des équipements sportifs au dispositif
- Taux d'accès libre gratuit d'au moins 25% des horaires d'ouvertures

Combien ? jusqu'à 50% des dépenses recevables
- plafond fixé à 35.000 € - recherche de co-financiers

2/ Equipements Sportifs Structurants (E2ST)

Les nouveautés :

- Intégration des extensions à vocation sportive
- Etre a minima au stade de l'avant-projet

Combien ? jusqu'à 30% des dépenses recevables
- plafond fixé à 200.000 € - recherche de co-financiers

Les principales aides régionales aux collectivités

CULTURE : la restauration du Patrimoine (RestaurationPatrimoine@hautsdefrance.fr)

Aides aux études préalables (d'évaluation et de diagnostic) (DIAGP)

Visé à garantir la qualité des
projets dans une **vision globale
de l'édifice**

**Intégrer dès le départ les
dimensions de développement
durable Rev3 et de valorisation
du bien restauré**

Anticiper l'accompagnement de la
Région et des autres financeurs
potentiels (sur plusieurs phases le
cas échéant)

Taux de **80% plafonné à 15 000€**

Du 01/09/2026
au 15/02/2027

Restauration du patrimoine rural non protégé (RPNP)

Communes < 3 000 habitants

Diagnostic obligatoire

Appel à projets - calendrier précis

Ouverture obligatoire 15 jours/an

Mode de calcul de l'aide selon le
potentiel financier des communes

Avantage dans le calcul de l'aide si
inscription dans les critères Rev3

**Taux de 30 à 50%
Plafonds subv. de 100 à 250 000€**

Du 01/09/2026
au 16/11/2026

Aide à la restauration du patrimoine protégé (REPP)

Communes < 90 000 habitants

Diagnostic obligatoire

Ouverture de l'aide aux parcs et
jardins classés ou inscrits

Ouverture obligatoire 40 jours/an

Calcul de l'aide régionale selon le
potentiel financier des communes

Avantage dans le calcul de l'aide si
inscription dans les critères Rev3

**Taux de 30 à 50%
Plafonds subv. de 200 à 600 000€**

Du 01/12/2026
au 15/02/2027

Les principales aides régionales aux collectivités

Santé

Travaux construction réhabilitation des Maisons de Santé Pluri-Professionnelles

Construction, extension ou réhabilitation reconnues par l'ARS Hauts-de-France (minimum 2 médecins généralistes et 1 professionnel paramédical).
500 000€ HT par opération (incluant l'aménagement des logements).

Devenez villes ou villages ambassadeurs du don d'organes

Près de 25 000 personnes en attente de greffes en France. Devenir ville ambadrice c'est un panneau, une charte et des actions pour informer et sensibiliser les habitants.

Villes-ambadrices@greffesplus.fr



Sports et vie associative

Hauts-de-France en Fête (HDF2)

Soutenir l'organisation d'un événement ponctuel contribuant à l'animation des territoires ruraux et/ou la promotion de l'identité régionale.

Soutien aux manifestations sportives (MASP)

Encourager l'organisation de manifestations sportives d'envergure nationale ou internationale et contribuer au rayonnement de la Région et à la valorisation des équipements sportifs.

Les principales aides régionales aux collectivités

Transports

Aide à la signalisation et à la mise en sécurité des points d'arrêt

Subventionnement des communes et/ou des Communautés de communes à hauteur de 80% du coût total HT des travaux et des équipements éligibles, plafonné à 1000 € par point d'arrêt.
(10 points d'arrêt maximum par commune)

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif916>

Biodiversité

Agir en faveur de la prévention des inondations, de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique (PREO)

Exemple : infiltration des eaux de pluies, plan de gestion des eaux pluviales, création de ZEC, végétalisation, matériel de protection
[Restauration, entretien des berges et cours d'eau = EPCI]

Biodiversité et Ruralité (BIOR)

Communes de moins de 2000 habitants

Favoriser la biodiversité sauvage végétale et animale

Exemple : Alignement de haies, plantation d'arbres, création ou restauration de mares, panneaux d'information...

NB : attention espèces herbacées à respecter (liste dans la feuille de route)

Les principales aides régionales aux collectivités

Mémoire et attractivité

Rénovation des monuments aux morts (MONU)

Concerne exclusivement les projets de restauration des monuments aux morts (plafond 3 000€ à 30% des dépenses éligibles)

Contrats de destination touristique

Contrats à l'échelle de plusieurs interco. Renforcer les marqueurs du territoire, transformer et repositionner l'offre touristique existante, créer des offres nouvelles

Les grands axes touristiques régionaux

- Innovation touristique
- Tourisme gourmand
- Tourisme de mémoire
- Tourisme industriel et de savoir-faire
- Tourisme nautique et de plaisance
- Vélotourisme et tourisme équestre

Les Fonds Européens

FOCUS RURALITÉ

FEADER - LEADER

27,4 M€ pour la période 2023-2027

→ 20 territoires retenus (cf. carte) susceptibles de bénéficier de crédits Leader animés par les GAL (Groupes d'Action Locale)

→ 3 grandes priorités :

- accompagner les modes de consommation (circuits courts, promotion des produits locaux...)
- Développer l'attractivité et la vitalité : économie touristique, de loisirs, de proximité, service à la personne
- Encourager l'innovation : économie circulaire, mobilités douces, téléservices, numérique ...

<https://europe-en-hautsdefrance.eu/espaces-partenaires/leader#c4619>

LEADER 2023-2027
Les GAL sélectionnés
(en cours de conventionnement)
en région Hauts-de-France



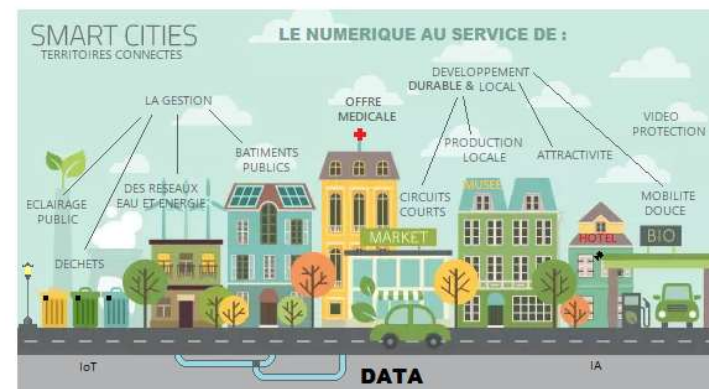
Les Fonds Européens

Le FEDER NUMERIQUE 2023-2027 = 55M€

3 types de projets accompagnés au titre du FEDER

- **Projets mutualisés** : Accélérer le développement de services numériques. Les projets doivent être soit mutualisés soit au moins d'échelle départementale.
Ex. de projets soutenus : numérisation des bilans médicaux des sapeurs pompiers au moment de la prise en charge (SDIS 02, 59,62 et 80), Gestion à distance de l'éclairage public (USEDA)...
- **Smart Territoires** : Soutenir les projets numériques des intercommunalités qui disposent d'une stratégie numérique (feuille de route), d'une ressource humaine dédiée et d'une gouvernance impliquant les communes du territoire . Ouvert aux EPCI (pas aux communes).
Ex. : Feuille de route du Pays de Mormal : e-administration, lutte contre l'illectronisme, formations sur la sobriété mais aussi culture et projets autour des personnes âgées. Soutien de 474 632 € de FEDER
- **Expérimentations de technologies avancées** : stimuler l'utilisation de technologies émergentes dans les services d'intérêt public (intelligence artificielle, internet des objets, Big Data, Block Chain...).
Aide max : 250 000 €

Le Festival de l'IA du 11 au 18 juin 2026 dans toute la région



Tester des outils d'IA pour améliorer les services publics



CALENDRIER DES APPELS À PROJETS RÉGIONAUX

Aménagement du territoire

Fonds d'Appui aux Projets Locaux (FAPL) : **1^{er} octobre au 31 décembre 2026**

Action Cœur de Ville : réouverture de la plateforme au **1^{er} septembre 2026 - clôture AMI 30/12/2026**

Centre-Villes Centre-Bourgs : réouverture de la plateforme au **1^{er} septembre 2026 - clôture AMI 31/08/2027**

Patrimoine

Aides aux études préalables (d'évaluation et de diagnostic) (DIAGP) : **1^{er} septembre 2026 au 15 février 2027**

Restauration du patrimoine rural non protégé (RPNP) : **1^{er} septembre au 16 novembre 2026**

Aide à la restauration du patrimoine protégé (REPP) : **1^{er} décembre 2026 au 15 février 2027**

Dépôt des dossiers : <https://aides.hautsdefrance.fr>



La Région toujours plus proche

- **Une ligne téléphonique dédiées aux maires : 07 88 28 01 57**
- **« Mes projets, ma Région », guichet unique des maires :**
Les maires, les communes:
 - accèdent à une information centralisée, ciblée et individualisée
 - peuvent suivre chaque étape du traitement
 - et interagir avec l'interlocuteur Région qui traite la demande, en premier comme en second niveau

Solidarités et Proximité

Périmètres d'interventions des
Maisons de la région Hauts-de-France
janvier 2026



- 17 Maisons de la Région,
- 8 antennes délocalisées
- 100 tiers-lieux



Maison de la Région d'Arras

13 ter Boulevard Schuman
62000 ARRAS

antenne-arras@hautsdefrance.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h00

*Permanences dans les territoires à Bapaume, Vitry-en-Artois, Marquion est Beaurains,
sur rendez-vous.*

Solidarités et Proximité



Maison de la Région de Sallaumines

96 Rue Constant Darras
62430 SALLAUMINES

antenne-sallaumines@hautsdefrance.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Permanences dans les territoires à Béthune, Noeux-les-Mines, Haisnes, Lillers, Noyelles-Godault, Avion, Libercourt et Rouvroy, sur rendez-vous.

Solidarités et Proximité



Maison de la Région de Saint-Pol-sur-Ternoise

8 Place François Mitterrand
62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE

antenne-saint-pol-sur-ternoise@hautsdefrance.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Permanences dans les territoires à Auxi Le château, Frévent, Bienvillers au bois, Herlin le Sec, Avesne le comte et Savy Berlette, sur rendez-vous.

Solidarités et Proximité



Maison de la Région de Montreuil-sur-Mer

5 Rue saint Gengoult
62170 MONTREUIL SUR MER

antenne-montreuil-sur-mer@hautsdefrance.fr

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Permanences dans les territoires à Etaple, Berck-sur-Mer, Le Touquet, Hesdin, Beaurainville, Hucquelier et Fruges, sur rendez-vous.

Solidarités et Proximité



Maison de la Région de Marck-en-Calais

16 rue Saint Martin
62730 MARCK EN CALAIS

[antenne-marck-en-
calais@hautsdefrance.fr](mailto:antenne-marck-en-calais@hautsdefrance.fr)

Ouverte du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h00

Permanences dans les territoires à Bray-Dune, Fauquembergues, Eperlinques, Marquise, Dunkerque, Audruicq, Desvres, Saint Etienne au Mont et Le Portel sur rendez-vous.

Mais aussi des aides :

- **Aux entreprises**
- **Aux agriculteurs**
- **Aux lycéens (carte génération)**

Sans oublier :

- **La gratuité des transports scolaires**
- **Les plateformes Proch'Emploi et Proch'orientation**
- **Les bourses aux étudiants**
- **Les aides individuelles (Perm, ATP, AGE)**



crotoy



Xavier Bertrand, Président

1/ Brigitte FOURÉ, 1^{ère} vice-présidente en charge de l'administration générale, des affaires juridiques, de la simplification administrative, du personnel et du dialogue avec les syndicats

2/ Christophe COULON, Vice-président en charge des mobilités, des infrastructures de transport et des ports

3/ Florence BARISEAU, Vice-Présidente en charge de la ruralité, la proximité, les solidarités et de la politique de l'Eau

4/ Daniel LECA, Vice-Président en charge de l'Europe, de la stratégie territoriale et des politiques contractuelles

5/ Manoëlle MARTIN, Vice-Présidente en charge de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la vie étudiante, de l'Orientation et du CREFOP

6/ Laurent RIGAUD, Vice-Président en charge de l'Education et des Lycées

7/ Marie-Sophie LESNE, Vice-présidente en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'enseignement agricole, et de la pêche

8/ Philippe BEAUCHAMPS, Vice-Président en charge des relations aux entreprises, de l'emploi et de la formation professionnelle

Une équipe à votre écoute



9/ Anne PINON, Vice-présidente en charge de la santé et des formations sanitaires et sociales
10/ François DECOSTER, Vice-président en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales

11/ Marie-Noëlle DELAIRE, Vice-Présidente en charge de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire

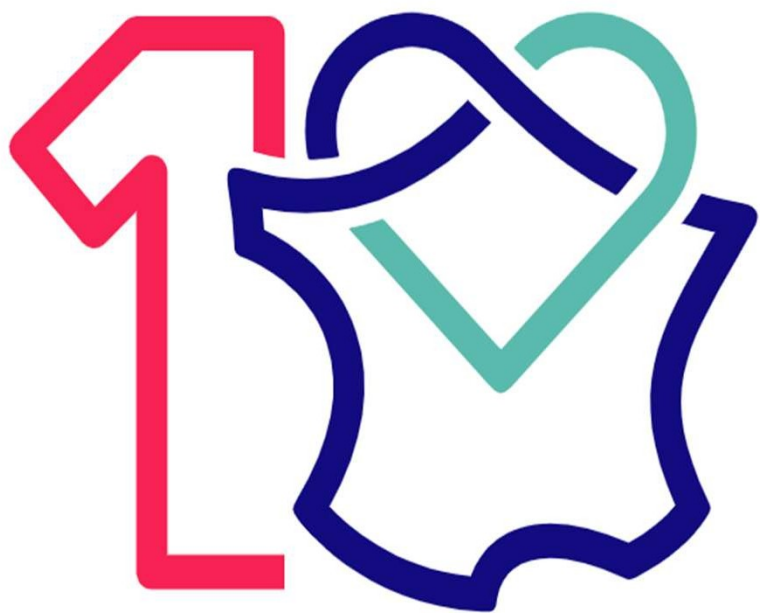
12/ Arnaud DECAGNY, Vice-président en charge de la politique de la ville, du logement, de la rénovation urbaine et de l'apprentissage

13/ Faustine MALIAR, Vice-Présidente en charge de la coordination des politiques du littoral, de la coordination de la stratégie Dunkerque 2030, de l'animation des dynamiques territoriales de l'espace littoral Hauts-de-France au service des habitants, de la stratégie d'attractivité économique, touristique, sportive et culturelle du littoral des Hauts de France

14/ Véronique TEINTENIER, Vice-Présidente en charge de la Biodiversité

15/ Antoine SILLANI, Vice-Président en charge des sports, de la jeunesse et de la vie associative

et **Frédéric MOTTE**, président de la [mission rev3](#).



**Région
Hauts-de-France**

Vos conseillers régionaux du Pas-de Calais



**BIEGALSKI Valérie
BOUCHART Natacha
CAPRON Nicolas
CARON Philippe
CHARPENTIER Laurence
DECOSTER François
DELAIRE Marie-Noëlle
DEFONTAINES Cathy
DHIFALLAH Mabrouka
DUCLOY Michèle
DUMONT-DESEIGNE Véronique**

**EL AZOUZI Hakim
FASQUELLE Daniel
FINEZ Sabine
GACQUERRE Amel
GENELLE André
GHEERBRANT Nathalie
GIBSON Pierre-Emmanuelle
JOMBART Simon
JOUVENEL Anthony
JULIEN-PEUVION Paulette
LETURQUE Frédéric**

**MALIAR Faustine
MERLIER Sophie
PLANQUE Olivier
PROUVOT Laurence
RAPIN Jean-François
RIGAUD Laurent
TACCOEN Jean-Michel
TETARD Ghislain**